

# RAPPORT D'ACTIVITE

**2023-2024**

**Annexe n° 1 à la délibération n°2024-57 du 9 décembre 2024**

**Adopté par le comité syndical le 9 décembre 2024**

**Le Président,**



**Patrick ODIARD**

I-	AVANT-PROPOS EDITORIAL	P. 3
II-	L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE L'INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE (EAC – IMS)	P. 6
III-	LE THEATRE	P. 8
IV-	LA DANSE	P. 11
V-	LA MUSIQUE	P. 14
VI-	LES RESSOURCES HUMAINES	P. 20
VII-	LE DEVELOPPEMENT CULTUREL <i>(voir annexe n° 2)</i>	P. 22
VIII-	LA MEDIATHEQUE <i>(voir annexe n° 3)</i>	P. 22
IX-	FINANCES-PATRIMOINE	P. 23
X-	LA VIE DES INSTANCES	P. 29

## **I. AVANT-PROPOS EDITORIAL**

### **Année 2023-2024 : un conservatoire engagé et résilient dans un contexte particulier.**

L'année 2023-2024 a été marquée par la mise en œuvre d'une première phase du Projet d'établissement voté en Comité syndical et, conjointement à la parution du Schéma National d'Orientation Pédagogique du Ministère de la Culture, dans un contexte économique difficile et soumis à un modèle de gouvernance générateur de tensions. Néanmoins cette année pédagogique a permis de renforcer la cohésion d'équipe et l'engagement des agents pour l'action publique culturelle et artistique au service des usagers.

#### **Des missions expertes à la rencontre de tous les publics.**

Le conservatoire a obtenu en février 2024 le renouvellement jusqu'en 2027 de son classement et agrément « à rayonnement régional » par le ministère pour l'ensemble de ses spécialités et formations.

L'organigramme de l'établissement a fondamentalement évolué, renforçant le Comité de direction où se rééquilibrent les trois directions pédagogiques musique, danse, théâtre et où l'EAC peut s'exprimer pleinement, notamment par la place stratégique des interventions en milieu scolaire.

Les associations d'usagers, étudiants et parents d'élèves ont pu être mieux entendues au sein du Conseil d'établissement. La montée en puissance du site internet du conservatoire a contribué à l'amélioration de l'image des missions du conservatoire auprès des publics.

Les réinscriptions et préinscriptions étant dématérialisées, le travail de simplification et de modernisation se poursuit concernant la facturation et les contributions des usagers.

Le lancement d'une deuxième enquête sur le bien-être étudiant avec leurs représentants a approfondi la démarche initiée l'an passé, apportant une contribution majeure aux relations élève/institution et élève/enseignant, et appelant l'établissement à mettre en place des outils concrets d'évolution au service et pour l'écoute des étudiants.

La transformation progressive du Conseil artistique et pédagogique en Conseil pédagogique s'est poursuivie dans la concertation avec les coordinateurs dont les fiches de postes ont été clarifiées, permettant d'être plus attentif aux propositions des enseignants et mieux en phase avec les besoins des services études et scolarité.

Les relations avec le monde académique, avec les établissements d'enseignement artistique et avec les acteurs de la diffusion culturelle sur le territoire de la Métropole et de la Région se sont renforcées, inspirant des partenariats, des actions communes et des échanges intellectuels féconds.

L'élargissement des cycles d'initiation (découverte, vrais débutants, implantations augmentées des antennes) et le développement des pratiques amateurs a renforcé la présence du conservatoire sur son territoire immédiatement naturel. Le calendrier - maintenant complètement anticipé- des concours d'entrée en Préparation à l'Enseignement Supérieur a permis de dégager plus de places pour des inscriptions spontanées.

Le Conservatoire de Lyon a été un contributeur de poids au dossier présenté par la Ville pour l'obtention du label 100% EAC, particulièrement au regard de son engagement territorial dans les quartiers les plus éloignés d'une offre culturelle, au regard de l'action de fond menée par ses Interventions en Milieu Scolaire (plus de 12000 enfants accompagnés dans une pratique musicale ou dansée), via l'orchestre à l'école, les passerelles Demos, et via ses actions de diffusion et de médiation s'inscrivant dans l'exigence de la sensibilisation, de la compréhension et de l'appropriation.

La place de la création a été accrue notamment par le lancement du Parcours jeune créateur/jeune créatrice. Le soutien aux Musiques Actuelles et Amplifiées, au Jazz et à la Musique Ancienne s'est affirmé. La Danse a développé une nouvelle politique d'accueil et le Théâtre bénéficie d'une attractivité qui l'incite à élargir aussi ses propositions vers des plus jeunes élèves.

### **Des conditions d'exercice en tension.**

Assumant en conscience la baisse de la participation de la Ville engagée en 2022, le conservatoire a pris de plein fouet en 2023 les conséquences de la crise inflationniste et des mesures nationales imposées à l'ensemble des collectivités territoriales (environ 800 k€). Cette conjoncture imprévue a eu pour conséquence de générer des tensions, de devoir opérer des choix concernant l'activité du Conservatoire et de porter la masse salariale au-delà de 90% du budget de fonctionnement.

Le filet de sécurité de l'Etat a été une manne bienvenue mais, même associé au fond d'urgence inflation de la Ville de 100k€, il n'a pu compenser les effets de cette conjonction. Le conservatoire a donc dû « manger » une part de ses réserves financières déjà limitées.

Le contexte économique, s'annonçant plus tendu en 2024 qu'initialement pensé, a conduit le conservatoire à limiter sur l'année pédagogique son fonctionnement tout en s'employant à altérer le moins possible ses cursus obligatoires de CRR. Le budget 2024 s'est aussi construit sans pouvoir être au rendez-vous d'une politique sociale à hauteur de l'attente des agents.

Les recrutements ont fait l'objet d'une attention toute particulière conduisant à des non-renouvellements. La redistribution des moyens s'est poursuivie entre cycles, entre disciplines, en ajustant en certains domaines, l'offre pédagogique.

Le conservatoire a exposé en 2023 la nécessité de travailler à des solutions de rééquilibrage de son budget de fonctionnement. La remise en question des orientations stratégiques du Conservatoire a engendré une crise de gouvernance. Celle-ci s'est soldée par l'élection d'un nouveau président inspiré par le désir d'un fonctionnement plus contributif du comité syndical.

La double nécessité de faire appel d'une part à un audit de gouvernance, de finances et de ressources humaines, et d'engager d'autre part une démarche sur les Risques Psycho-Sociaux, s'est imposée.

Au bilan de cette année ressort la mobilisation d'un conservatoire qui se vit collectivement, donne à entendre, à voir et à penser ; Un établissement public qui, dans un contexte général difficile, doit contribuer toujours plus avant à son inscription dans un chemin responsable, inventif, et doit mettre son expertise au service d'arbitrages éclairés.

L'engagement des personnels du Conservatoire de Lyon au service de la continuité et de la qualité de ses missions a été unanimement salué. Il est la meilleure promesse d'avenir d'un conservatoire pour toutes et tous.

Géry Moutier, directeur général.

## II. L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE – INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE (EAC - IMS)

Une équipe composée de 32 Artistes Intervenant en Milieu Scolaire (I.M.S) en musique et en danse, et de 3 musiciennes enseignantes. Ces artistes pédagogues interviennent dans les écoles primaires des bassins de vie et quartiers prioritaires de la politique de la Ville de Lyon afin de construire des projets d'éducation artistique et culturelle en collaboration avec l'Education nationale. Certains de ces agents s'engagent également à favoriser des projets d'intervention musicale dans les champs de l'éducation populaire et de la santé, à destination des habitants ou d'enfants éloignés des offres et lieux culturels.

Ces projets contribuent à mettre en cohérence et en synergie les différents temps éducatifs, en tenant compte des critères définis par différents textes cadres (Projet Éducatif de Lyon 2021-2026 ; charte de l'enseignement musical 2018 ; charte de coopération culturelle 2023-2027).

### II.1 Temps scolaire

- . 11 475 séances (dont 600 en danse) affectées dans 117 écoles primaires à destination d'environ 12 000 élèves.
- . 127 projets (Musique ; Musique et danse ; Danse) dont certains aux formats ou dispositifs plus spécifiques :
  - 9 projets musicaux immersifs,
  - 2 Brigades d'Intervention Musicale (Groupe scolaire Paul Painlevé et Groupe scolaire Léon Jouhaux - 3<sup>ème</sup> arrondissement),
  - 1 pôle renforcé musique et danse (école élémentaire Giono - 8<sup>ème</sup> arrondissement),
  - 2 Orchestres à l'école (écoles élémentaires Les Dahlias et Daudet - 9<sup>ème</sup> arrondissement).

### II.2 Temps périscolaire

- . 2 ateliers périscolaires - 90 séances :
  - Atelier de musique d'ensemble (cordes) pour les élèves de cycle 2 et de cycle 3 (école Doisneau - 1<sup>er</sup> arrondissement),
  - Atelier de pratique vocale collective pour les élèves de cycle 2 et de cycle 3 (école Giono - 8<sup>ème</sup> arrondissement). En lien avec les projets du pôle renforcé et/ou de l'offre d'enseignement artistique spécialisé du Conservatoire (cursus Aïco).

### II.3 Temps extrascolaire

- . Dispositif « La Ruche à musique » - 270 séances : dispositif destiné à favoriser la pratique musicale et l'accès à la vie culturelle des enfants en soins dans les services de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent du Centre Hospitalier Le Vinatier

Le Conservatoire de Lyon, dans le cadre de son engagement dans la Charte de Coopération Culturelle de la Ville de Lyon et en sa qualité de pôle ressources sur son territoire, met à disposition six agents pour intervenir au sein de six services de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent.

- . Le quartier La Duchère - 195 séances :

Dans le cadre de son activité décentralisée et dans le cadre de la Charte de coopération culturelle, le Conservatoire de Lyon s'associe à la MJC La Duchère, en lien avec les deux centres sociaux et les écoles du territoire, pour développer des actions culturelles à destination des habitants du quartier de La Duchère et plus largement des quartiers de la politique de la ville (bas 9<sup>ème</sup>). Le conservatoire met à disposition 2 agents pour animer

des ateliers (pratique vocale collective adultes ; pratique musicale 8-12 ans ; création musicale et accompagnement artistique des groupes constitués du Secteur jeunes 13-25 ans) ; coordonner et mettre en synergie des projets ; favoriser la rencontre, la mixité et le dialogue interculturel entre les jeunes usagers de la MJC et du Conservatoire.

## II.4 L'action culturelle IMS

. **87 restitutions publiques** impliquant 5815 élèves des écoles primaires de la ville au sein des établissements scolaires mais aussi dans certaines salles de la Ville de Lyon :

- 3<sup>ème</sup> : salle Edouard Herriot ; La Bourse du travail ; Le Palais de la Mutualité
- 4<sup>ème</sup> : salle de la Ficelle
- 5<sup>ème</sup> : salle des fêtes de La Garenne
- 6<sup>ème</sup> : salle Victor Hugo ; Le Social Palace (chapiteau au Parc de la Tête d'Or)
- 8<sup>ème</sup> : salle Genton ; Collège Longchambon
- 9<sup>ème</sup> : MJC La Duchère ; Pôle 9

. **9 spectacles** donnés par les musiciens intervenants à environ 1 000 élèves d'écoles lyonnaises engagés dans un Projet Immersif

. **2 Brigades d'Intervention Musicale** au sein des groupes scolaires Painlevé et Léon Jouhaux (3<sup>ème</sup> arr.) : plus de 700 élèves bénéficiaires.

. **Une dynamique de travail en transversalité et en interaction** avec des musiciens enseignants du Conservatoire : concerts des élèves en basson, en percussions et des élèves en CHAM.

. **Partenariat avec l'Auditorium – Orchestre National de Lyon :**

Intervention des musiciens de l'ONL dans le cadre de la rentrée en musique : école Montaigne Ferry (6<sup>ème</sup> arrondissement) dans le cadre du projet "Grande musique pour petites oreilles", et école Bayard à destination des élèves et de leurs familles (9<sup>ème</sup> arrondissement).

### III. LE THEATRE

#### III.1 Organisation

##### Équipe pédagogique 23/24

Le département théâtre du conservatoire est composé d'une équipe structurée autour d'un directeur des études de Théâtre (anciennement conseiller aux études), d'une PEA Théâtre à temps complet, d'une PEA Théâtre à temps partiel (6h), d'une PEA danse à temps partiel (6h), de deux ATEA Chant à temps partiel (5h au total). Le Directeur des études est également en charge de 10h d'enseignement de l'art dramatique.

L'équipe est renforcée par le recours à des intervenantes et des intervenants extérieurs ; artistes, chercheurs, ou pédagogues, invités pour des missions ponctuelles d'enseignement, des stages ou des modules sur des question spécifiques, des actions de création et diffusion.

Ces équipes interviennent dans l'ensemble des disciplines liées au champ de la formation à l'art du Théâtre : art dramatique(jeu-interprétation), culture artistique et théâtrale, travail corporel, travail du texte, diction, travail de la voix parlée et chantée, écriture textuelle et scénique, approche de la mise en scène, école du spectateur, clown, vidéo, etc.( Cf SNOP).

##### Activités en antenne, au CRR et au sein d'établissements partenaires

Les professeurs et les intervenants exercent leurs activités pédagogiques :

- Principalement à l'antenne du Palais Saint Jean (un grand plateau équipé pour la pratique théâtrale de 200 m2, deux salles de répétitions de 35 et 20 m2, 3 petites salle de travail en autonomie, un espace détente de 10m2
- Sur site de Fourvière, pour le chant, le travail corporel (danse, corps geste espace et mouvement) et pour toutes les activités des élèves du 1er cycle.
- À l'occasion de stages ou ateliers divers les élèves et enseignants sont conduits à travailler au sein d'établissements partenaires. Pour 2023/2024 : TNP Villeurbanne, Théâtre des Célestins, Théâtre du Point du jour, Le Ciel Scène européenne pour l'enfance et la jeunesse, Théâtre de l'Élysée, Théâtre des Clochards Célestes, L'Assemblée fabrique artistique, l'Ensatt.

##### Un Parcours du cycle 1 au PPES, en cours de développement

- Le département théâtre déploie un parcours études allant du cycle 1 jusqu'au parcours préparatoire aux écoles supérieures couplé avec la préparation de DET-diplôme d'études théâtrales. En 23/24, une réflexion a été entamée en codir pour développer le cycle 2 qui était sous représenté jusqu'alors. Après étude Il a été décidé d'ouvrir à la rentrée de 2024 un cycle 2 autonome (pour 12 élèves) et un cycle 3 (pour 12 élèves) en lieu et place du CEI (cycles d'enseignement initial) qui réunissait dans le même groupe de 12 élèves les cycles 2 et cycle 3. Il a été décidé pour ce faire de créer à la rentrée 24 un poste ATEA de 6h/20h.
- Une étude a été entamée, en lien avec le projet d'établissement, sur la perspective d'ouverture d'une section théâtre en bac S2TMD



## III.2 Objectifs et Réalisations pour l'année 2023/2024

### Stabilisation et reconnaissance de l'équipe pédagogique

- Le 1er poste de PEA est passé d'un temps partiel à un temps complet (de 14h à 16h)
- Le second poste de PEA à temps partiel est passé de 4h à 6h hebdomadaires
- Le conseiller aux études été nommé Directeur des études de Théâtre et a rejoint le comité de direction, la spécialité théâtre a donc désormais sa place au sein de toutes les instances de concertation et de décision.

### Réflexion en cours sur l'évaluation

Dans le prolongement de la parution du nouveau SNOP la place de l'évaluation continue a été réexaminée, deux entretiens annuels d'évaluation/autoévaluation ont été mis en place pour les élèves de Cycle 3 (ex CEI) et PPES. Des grilles d'évaluation ont été proposées à l'équipe pédagogique qui a été incité à faire ses évaluations sur Duonet. La gestion de Duonet par rapport aux spécificités de la spécialité théâtre est en cours d'optimisation.

### Préparation à l'enseignement supérieur

- Amélioration et réflexion en cours avec l'équipe pédagogique pour l'amélioration des protocoles de préparation des concours d'entrée dans l'enseignement supérieur. La problématique étant de veiller au juste équilibre entre les apprentissages spécifiques conduisant à l'autonomie des élèves pour leurs préparations et les cours consacrés spécifiquement à la répétition des scènes de concours.
- Le directeur des études a participé à une journée de travail à la Comédie de Saint Etienne avec Les écoles supérieures et des coordinateurs de département théâtre d'une dizaine de CRR de toutes régions afin d'échanger les expériences diverses.
- Participation au forum des écoles supérieures organisé par l'Anpad – association nationale des professeurs d'art dramatique et l'ENM de Villeurbanne.

### Étude sur l'élargissement du périmètre du Département Théâtre (activités en temps scolaire)

Une réflexion a été mise en route visant à l'ouverture d'une section théâtre au sein du bac S2TMD, rencontres CRR et Lycées Saint Exupéry, réécriture d'un projet commun. Objectif : ouverture d'une section théâtre en 25/26

### Renforcement des actions transversales

- Poursuite en partenariat avec le TNP de l'organisation d'un Atelier Théâtre et musique ouvert aux élèves de Théâtre et de musique
- Initiatives de rapprochement théâtre et danse à l'occasion de la nuit des conservatoires, ouverture du grand studio de danse aux élèves de cycle 1 pour un atelier corps geste et mouvement, accord entre les deux directions des études danse et théâtre sur la création d'un atelier chorégraphique portée par une enseignante du département danse à destination des élèves de C2 et CR Théâtre (lancement en octobre 24)
- Initiative sur la création d'une action en lien avec le matrimoine mêlant autrices de théâtre et compositrice. Une première expérience verra le jour en février 2025 en partenariat avec le TNP qui s'est montré très intéressé par cette question
- Un élève d'écriture musicale a participé à la création musicale d'un projet des élèves du département théâtre à l'occasion des DET et du festival Éclosion(s)

### III.3 Les effectifs

#### Recrutement des élèves septembre 23

Concours d'entrée CEI et PPES = 270 inscrits  
Premier cycle = 60 dossiers de préinscription

#### Elèves scolarisés en 23/24

Cycles 1 = 3X 14 = 42 élèves (22 F, 18 H, 2 non binaires ou en transition )  
CEI (C2&3) = 12 élèves (6H-6F)  
PPES<sub>1</sub> = 12 étudiants ( 6H-6F)  
PPES<sub>2</sub>et 3 = 12 étudiants ( 6H - 6F)

#### Examens et concours

DET – Diplôme d'études théâtrales

10 élèves sur 10 qui se présentaient ont obtenu le DET – Diplôme d'études théâtrales

#### Enseignement supérieur

- Deux élèves de PPES admis au CNSAD, conservatoire national supérieur d'art dramatique de Paris
- Deux élèves de PPES admis à l'École supérieure du Théâtre National de Bretagne à Rennes
- Un élève de PPES admis à l'ENSATT à Lyon
- Un élève de PPES admis à l'École supérieure du Théâtre du Nord à Lille
- Une élève de PPES admise à L'ESACT, Ecole supérieure d'acteur et d'actrice au conservatoire Royal de Liège

## IV. LA DANSE

### IV.1 Organisation et enjeux pédagogiques

Le département danse du conservatoire est composé d'une équipe dédiée, structurée autour d'un directeur des études en danse, d'une adjointe administrative, et de 10 professeurs de danse spécialisés. Ces enseignants interviennent dans les trois disciplines fondamentales enseignées au conservatoire : la danse jazz, la danse classique, et la danse contemporaine.

#### Une Présence Artistique sur Trois Sites

Les professeurs de danse, véritables artistes pédagogues, se déplacent et enseignent sur trois sites principaux :

- Le site de Fourvière,
- Le site de la Croix-Rousse
- Le site du CND de Lyon, en partenariat avec cette institution via une convention.

#### Un Parcours Complété de l'Initiation au PPESE (CEPS)

Le département danse offre un parcours d'apprentissage complet, allant de l'initiation avec le programme « Découverte », jusqu'au troisième cycle, ainsi qu'au cycle préparatoire aux écoles supérieures (CEPES). Ce dernier cycle vise à préparer les élèves à intégrer des écoles supérieures de danse, en les dotant des compétences techniques et artistiques nécessaires à une carrière professionnelle.

#### Synergie entre les Cours Scolaires et Hors Temps Scolaire

Le département danse s'attache à établir une cohérence et une synergie entre les différents dispositifs d'enseignement, en particulier les classes à horaires aménagés (CHAD/S2TMD) et les enseignements hors temps scolaire. Ces dispositifs prennent en compte les exigences définies par les textes cadres relatifs à l'enseignement de la danse et par l'Éducation nationale. Cette approche garantit une continuité pédagogique et permet de répondre aux besoins spécifiques de chaque élève, qu'il soit inscrit dans un parcours d'enseignement hors scolarité ou à horaires aménagés.

### IV2. Evolution de l'année 2023-2024

En septembre 2023, le département danse a accueilli un nouveau conseiller aux études chorégraphiques, succédant à la personne précédemment en charge de cette mission, qui avait quitté ses fonctions plus tôt dans l'année. Cette nomination marque un tournant dans la gestion du département et apporte un nouvel élan à la structuration de l'enseignement chorégraphique.

#### Objectifs et Réalisations pour l'Année 2023

L'année 2023 a été marquée par plusieurs objectifs clés visant à renforcer la structure pédagogique et administrative du département danse, notamment :

### 1. Stabilisation de l'équipe pédagogique

Afin de consolider l'équipe à la suite du départ de deux enseignantes, deux nouveaux professeurs de danse ont été recrutés à temps plein. Par ailleurs, un enseignant à mi-temps a été engagé pour soutenir la discipline de la danse contemporaine, répondant ainsi aux besoins croissants dans cette spécialité. Le maintien des emplois a été une priorité, avec le renouvellement et la consolidation de ces contrats pour l'année scolaire 2024-2025. De plus, une assistante de vie professionnelle a été maintenue pour soutenir une enseignante en situation de temps thérapeutique, garantissant ainsi la continuité de l'enseignement.

### 2. Amélioration de la communication avec les parents d'élèves

Un plan de communication a été mis en place afin de renforcer les échanges entre le département et les parents d'élèves. Cela s'est concrétisé par l'envoi de près de 600 mails, la réalisation d'une enquête de satisfaction, et une ouverture accrue des canaux de communication avec la direction des études en danse. Ces initiatives visent à mieux comprendre les besoins des familles et à leur offrir une plus grande transparence concernant l'organisation et les projets pédagogiques.

### 3. Visibilité des actions du département

Dans un effort pour renforcer la visibilité des activités du département danse, deux semaines de portes ouvertes ont été organisées, l'une en décembre et l'autre en juin, permettant aux parents de découvrir le travail accompli tout au long de l'année. Ces événements ont favorisé un rapprochement avec les familles et offert un aperçu des progrès des élèves.

### 4. Renforcement des partenariats avec le CND

En 2023, le département danse a signé une convention importante avec le Centre National de la Danse (CND), visant à promouvoir l'égalité des chances et à enrichir l'offre pédagogique. Ce partenariat comprend :

- La poursuite de la mise à disposition des studios du CND pour les cours du conservatoire tout au long de la semaine, à l'exception du jeudi et vendredi.
- L'accueil du projet « Élan » au sein des cours du conservatoire, destiné à offrir des opportunités à des élèves éloignés des parcours de conservatoire. Cette initiative permet à un nombre limité d'élèves de bénéficier d'un accès gratuit aux cours de danse, avec une première intégration prévue pour la saison 2025-2026.

### 5. Dynamisation des actions du Département

Le département danse a également poursuivi sa politique de dynamisation à travers diverses collaborations et participations à des événements :

- Accueil de l'École de Danse d'Almeria (Espagne) : Pendant deux semaines, le département danse a accueilli l'école de danse d'Almeria, permettant des échanges artistiques enrichissants entre les élèves des deux institutions.
- Participation au Forum des Conservatoires du CRR de Clermont-Ferrand : Le département a également pris part à cet événement majeur, qui a débouché sur la signature d'une convention de partenariat pour l'année scolaire 2024-2025. Ce partenariat vise à encourager les échanges entre les deux conservatoires et à ouvrir de nouvelles perspectives pour les élèves.

### IV3. Temps d'enseignement au département danse

#### 1. Enseignement du Parcours Découverte

Dans le cadre du parcours découverte, un total de 10 heures de cours est dispensé chaque semaine. Cela comprend 8 heures en Découverte 1 et 2 heures en Découverte 2. Ce parcours permet aux enfants d'explorer une approche de la danse et de la musique. Les élèves ont eu l'opportunité d'assister à un spectacle présenté par les classes horaires aménagées (4ème et 3ème). De plus, les élèves de Découverte 1 ont participé à une journée consacrée à la découverte des trois principales disciplines de la danse : classique, contemporaine et jazz. Cette journée immersive leur a permis d'expérimenter directement chacune de ces formes artistiques.

#### 2. Enseignement en Danse Classique

L'enseignement de la danse classique s'organise autour de 56 heures de cours par semaine, réparties sur 32 séances. Les cours sont répartis entre le temps scolaire et le hors temps scolaire (HTS), selon le schéma suivant :

- **En temps scolaire** : 31h15
- **Hors temps scolaire** : 24h45

Les élèves sont répartis selon les cycles d'apprentissage :

- **Premier cycle (34 élèves)** : 11h15 de cours hebdomadaires
- **Deuxième cycle (56 élèves)** : 25h45 de cours hebdomadaires
- **Troisième cycle (13 élèves)** : 19h de cours hebdomadaires

#### 3. Enseignement en Danse Contemporaine

En danse contemporaine, un total de 48h15 de cours est dispensé chaque semaine, réparties sur 32 séances. Les cours sont répartis entre le temps scolaire et le hors temps scolaire (HTS), selon le schéma suivant :

- **En temps scolaire** : 28h45
- **Hors temps scolaire** : 19h30
- **Premier cycle (18 élèves)** : 7h45 de cours hebdomadaires
- **Deuxième cycle (44 élèves)** : 22h30 de cours hebdomadaires
- **Troisième cycle (25 élèves)** : 18h de cours hebdomadaires

#### 4. Enseignement en Danse Jazz

Pour la danse jazz, un total de 19h45 de cours est dispensé uniquement en hors temps scolaire chaque semaine, selon le découpage suivant :

- **Premier cycle (12 élèves)** : 6h45 de cours hebdomadaires
- **Deuxième cycle (14 élèves)** : 7h30 de cours hebdomadaires
- **Troisième cycle (5 élèves)** : 5h30 de cours hebdomadaires

## V. LA MUSIQUE

Nouvelle organisation pour valoriser les 3 spécialités du conservatoire : Musique, Danse et Théâtre.

### V 1. Organisation

La spécialité musique du conservatoire représente une cinquantaine de disciplines différentes organisées en départements selon les esthétiques : instruments, voix, accompagnement, jazz, musiques actuelles, musiques anciennes, musique de chambre, culture et création, ensembles et orchestres. Les élèves peuvent suivre leur apprentissage selon divers parcours :

#### 1. Les parcours hors temps scolaires :

Accueil débutants, Cycle découverte, 1<sup>er</sup> cycle, 2<sup>nd</sup> cycle, 3<sup>ème</sup> cycle, PPES, dont des dispositifs spécifiques et innovants : AÏCO, parcours jeune créateurs, pratiques continuées et en amateurs.

#### 2. Les parcours en lien avec le temps scolaire :

Classes CHAM (primaire et collège), S2TMD (Lycée), Licences aménagées (université Lyon 2)

#### L'équipe pédagogique est constituée :

D'un directeur des études musicales, 2 Conseillères aux études (l'une pour l'ensemble du 1<sup>er</sup> cycle et l'autre pour la FM culture création), d'une coordinatrice PPES, 166 enseignants dont 15 enseignants coordinateurs. Certains enseignants peuvent intervenir dans plusieurs esthétiques ou disciplines : instruments, musique de chambre, ensembles, orchestres, création...

L'enseignement est organisé géographiquement sur 8 antennes réparties dans les arrondissements lyonnais et sur le site de Fourvière, permettant ainsi une meilleure accessibilité aux familles.

### V.2 Les évolutions de l'année scolaire 2023/2024

#### 1. Premiers accès au CRR et dispositifs d'intégration :

- Cycle « découverte » :

L'augmentation des jauges d'accueil du cycle découverte réalisée en 2022-23 nécessite d'être régularisé pour les années à venir car les capacités d'accueil sont saturées dans certains instruments : hautbois, clarinette, cor, harpe, basson.

**En 23-24 : 226 en DEC1 / 138 en Dec2    En 22-23 : 161 en DEC1 ; 136 en Dec2**

Pour référence, en 24-25 : 367 inscrits dont 179 en Dec1 et 188 Dec2.

Admission en cycle « débutants » : élèves n'ayant jamais pratiqué : En 23-24 : 21 / En 22-23 : 9

## 2. Élargissement du public amateur

22-23 = 68 inscrits

23-24 = 169 demandes d'inscription au 27/09/2023

**Ont été accueillis en 2023-2024 :**

18 Admissions en pratiques continuées (pratique d'ensemble).

14 admissions en pratiques continuées renforcées (Pratique d'ensemble + soutien instrumental)

67 admissions en pratiques amateur individuelles (pratique instrumentale régulière).

Les chiffres évoluent constamment car les demandes sont traitées durant toute l'année afin d'accepter les musiciens dès qu'une place se libère dans une discipline. La facturation se fait alors au prorata.

## 3. La licence aménagée

Après le changement de la dénomination de la licence aménagée en 2022-23, celle-ci se pérennise et propose un parcours avec une double diplomation : Licence + CEM ou licence + DEM. Le nombre d'étudiants a augmenté entre les années 22-23 et 23-24 mais se stabilise en 24-25.

**Effectifs licence : En 2022-23 : 39 / En 2023-24 : 47 / En 2024-25 : 44**

## 4. Evolution du calendrier des concours d'entrée en PPES

La mise en place progressive de tous les concours d'entrée avant la fin de l'année scolaire est effective depuis l'année 23-24. Seules les disciplines de culture et de théâtre sont maintenues en septembre. Cela est dû aux formats des concours : stage d'intégration pour la culture, et épreuves sur 2 tours pour le théâtre.

## 5. Mise en place d'un pôle santé bien-être à destination des étudiants

Le Conservatoire de Lyon s'intéresse depuis de nombreuses années à la problématique de la santé des artistes, aussi bien pour les enseignant-es que pour les élèves. Plusieurs propositions ont vu le jour au fil des ans : des formations Geste et postures pour le corps enseignant, divers ateliers corporels et conférences autour de la santé physique des musicien-nes pour les élèves.

Depuis la rentrée 2023, et en lien avec les associations étudiantes, une attention particulière a été portée à la santé mentale étudiante, avec la mise en place d'un partenariat avec l'association Nightline et de groupes de parole. S'inscrivant directement dans les préconisations du SNOP 2023 et dans la continuité des actions menées précédemment, le conservatoire de Lyon développe une démarche globale de prévention et d'accompagnement sur les questions de santé physique et mentale pour les élèves comme pour le corps enseignant avec :

- **Signature d'une convention avec Nightline** : La mission de Nightline France est d'améliorer la santé mentale des étudiant-es et des jeunes à l'échelle individuelle et à l'échelle collective.
  - *Service d'écoute nocturne gratuit pour les étudiant-es lyonnais-es*
  - *Autres services d'écoute, numéros d'urgence : écoute générale mal-être, suicide, violences, drogues et dépendances, sida, homophobie, surdi info service ...*
  - *Annuaire soutien psy*
  - *Atelier à coconstruire avec les assos étudiantes dans le courant de l'année*

- *Fresque de la Santé mentale : atelier de 3h pour un groupe de 8 à 10 personnes, au conservatoire, date à définir*

- *Accès aux différents supports de com*

La pôle santé et bien-être se développe pour 2024-25 grâce à un travail collectif des équipes du Conservatoire et des associations d'étudiants.

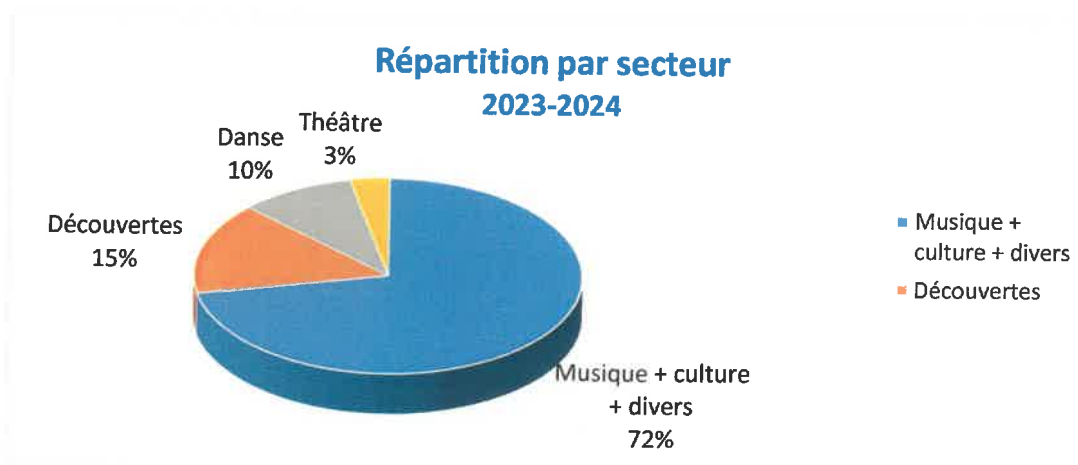
- **Module Gestion des émotions scéniques** par Alexandra Massei (enseignante de piano et musique de chambre) :
- *Préparation efficace et renforcement émotionnel, équilibre entre le corps et le mental, manifestations physiques et psychologiques du stress, confiance en soi, respiration, conscience corporelle : les thèmes abordés et travaillés lors du module prépareront les étudiant-es à de nombreuses situations liées à leur vie professionnelle, examens, concours, prestations scéniques, auditions, entretiens.*  
*Modalités 1h par semaine Groupe de 10 personnes maximum*

### V.3 Les effectifs

#### 1. Nombre d'élèves par spécialité

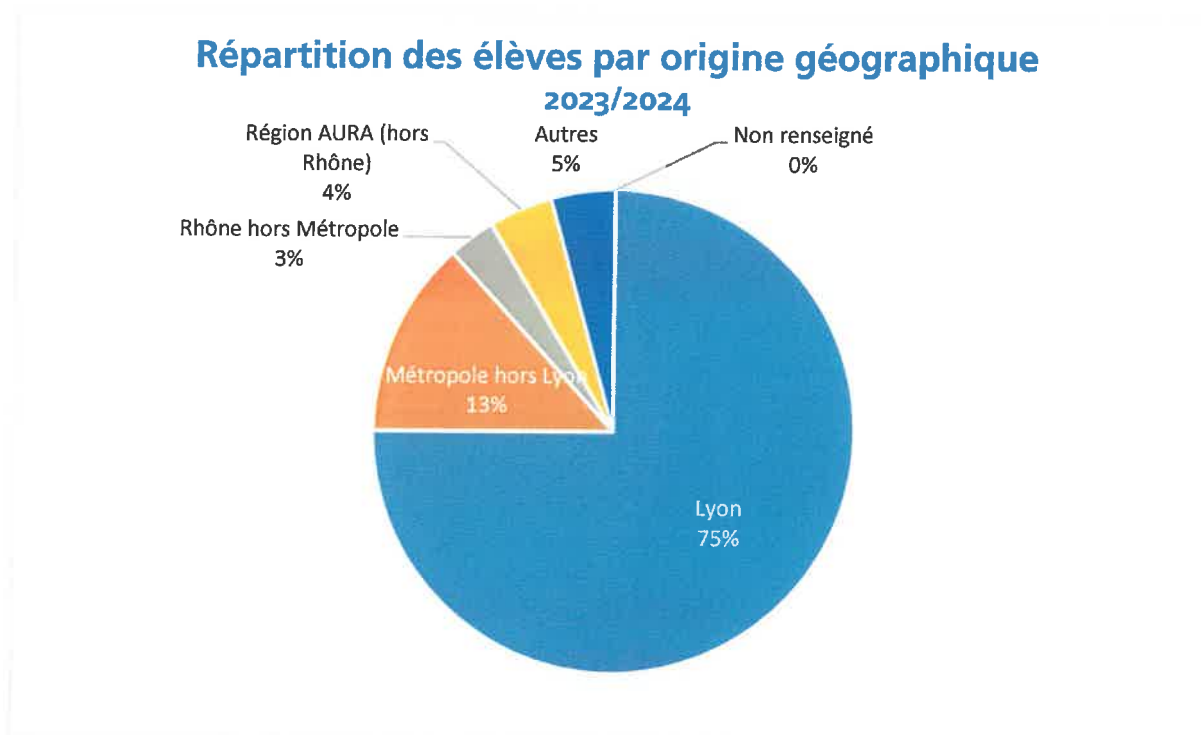
Découvertes	364
Musique	1720
Danse	231
Théâtre	79
<b>TOTAL</b>	<b>2394</b>

Les élèves qui suivent plusieurs cursus dans des dominantes différentes sont comptabilisés plusieurs fois (86 élèves en double cursus).

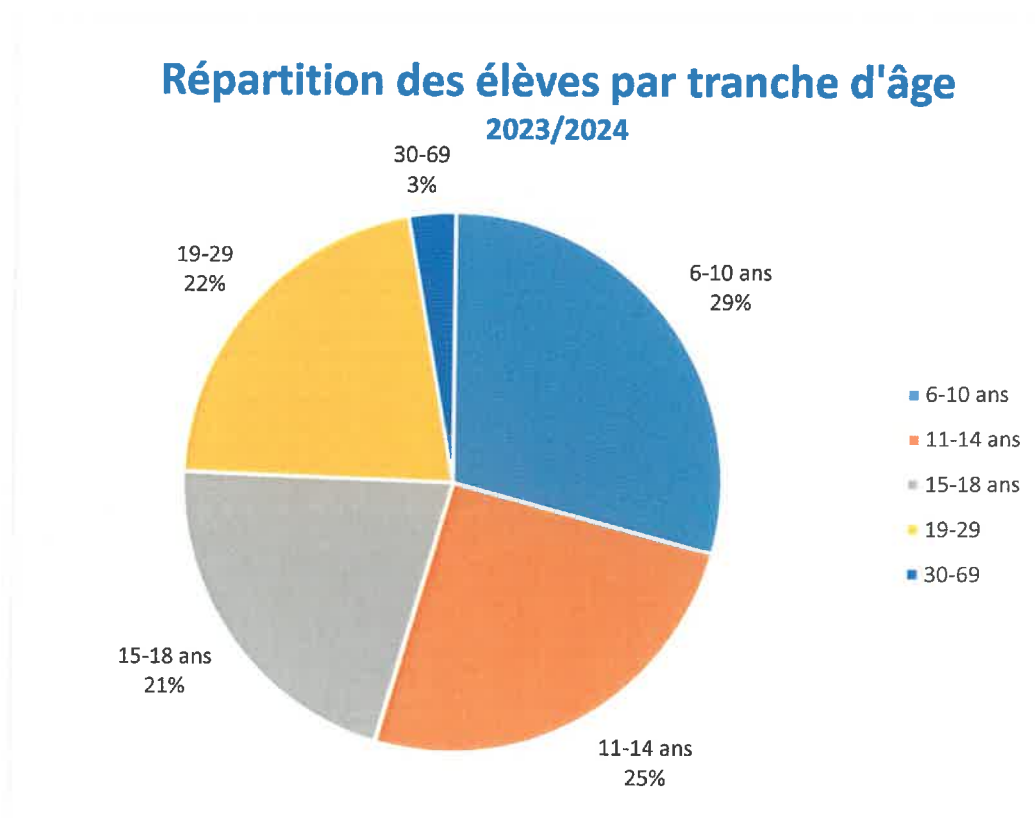


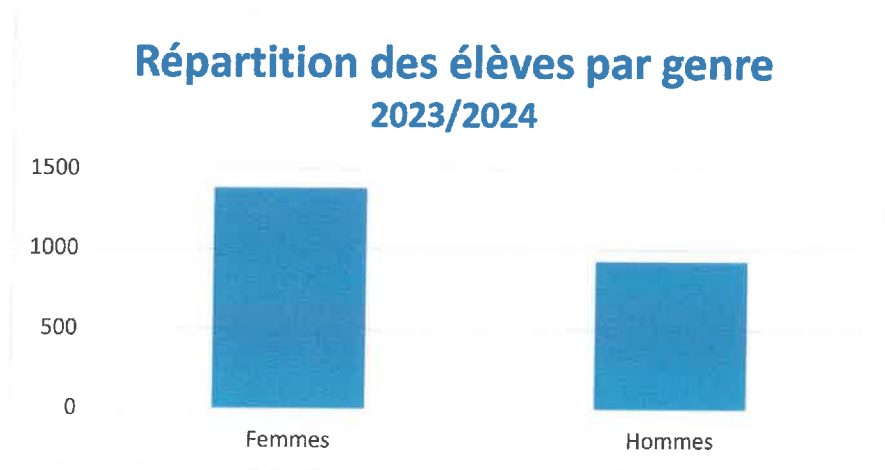


## 2. Origine géographique des élèves

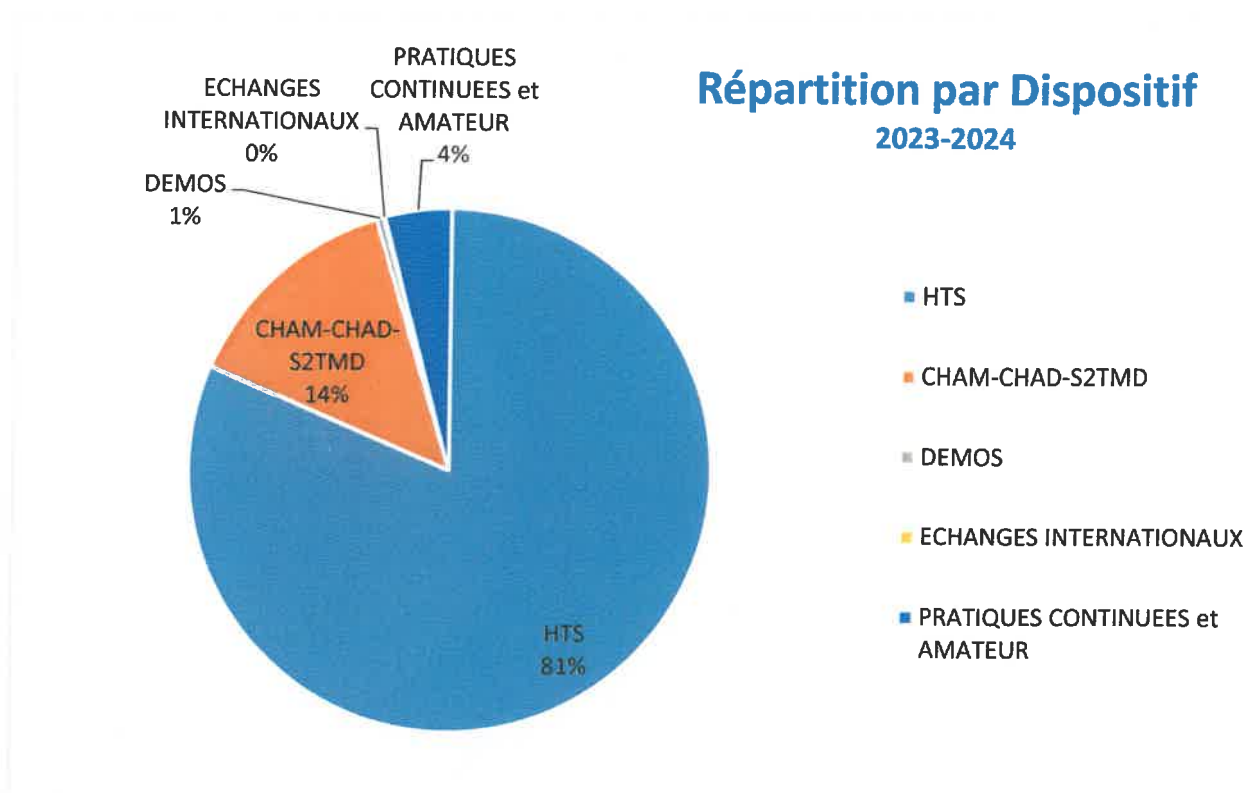


## 3. Répartition des élèves par tranche d'âge et par genre





#### 4. Répartition des élèves par dispositif



A noter : 26 élèves CHAM pratiquant une activité hors cursus (ensembles principalement)

Le conservatoire de Lyon assure depuis la rentrée universitaire 2016 une licence conjointe avec l'université Lyon2 dans la spécialité musicologie, option interprétation ou option médiation.

Au cours de l'année universitaire 2023/2024, 47 étudiants ont suivi ce double parcours (comptabilisés en cursus HTS).

## 5. Nombre de candidats aux concours d'entrée 2023 par discipline

Accordéon	3	Jazz contrebasse	1
Alto	5	Jazz cuivres	4
Basson	0	Jazz guitare	8
Chant	43	Jazz piano	4
Clarinette	12	Jazz saxophone	3
Clavecin	1	Jazz cordes	5
Composition électroacoustique	9	Jazz bois autres	1
Composition instrumentale	5	Luth	0
Contrebasse	1	Musiques actuelles	27
Cor	3	Orgue	4
Culture (analyse + histoire de la musique)	9	Percussion	6
Danse classique	25	Piano	57
Danse contemporaine	33	Piano accompagnement	12
Danse jazz	9	Saxophone	20
Ecriture	18	Théâtre	261
Flûte à bec	2	Traverso	2
Flûte traversière	17	Trombone	2
Formation Musicale PPES	4	Trompette	14
Formation jeune chanteur		Tuba	0
Guitare	15	Viole de gambe	1
Harpe	2	Violon	32
Hautbois	1	Violon baroque	2
Jazz basse	3	Violoncelle	12
Jazz batterie	8	Violoncelle baroque	1
Jazz chant	9		
		<b>TOTAL</b>	<b>731</b>

### Concours fermés en 2023-2024 :

Cor début 1C

Trombone 1C, 2C et 3CP

Tuba/saxhorn/euphonium 1C, 2C, 3C et PPES

Flûte traversière ancienne / traverso 1C et 2C

Violon baroque 1C et 2C

Alto baroque 1C, 2C et 3CP

Violoncelle baroque 1C

## VI. LES RESSOURCES HUMAINES

La direction des ressources humaines accompagne le conservatoire pour tout ce qui a trait à la gestion des ressources humaines : recrutement, paie, carrières, formation, avantages sociaux, GPEEC, gestion de la masse salariale, ainsi que l'animation des instances de dialogue social (CST, formation spécialisée SSCT).

L'année 2023-2024 a vu le déploiement d'une politique en matière de développement des ressources humaines signifiant des mesures :

- D'accueil et accompagnement des agents : première session d'intégration à destination des nouveaux agents, le 1<sup>er</sup> septembre 2023
- En matière de formation.

Plusieurs sessions collectives de formation (session Intra collectivité) ont pu être initiées sous l'égide du CNFPT : La facilitation de grands groupes de travail en intelligence collective, gestes et postures de l'accompagnateur en piano, prendre soin de son corps et de sa voix en situation d'enseignement (initiation), ateliers du management.

Le nombre de stagiaires formés s'élève à 84 en 2023 contre 51 en 2022.

Sur ces 84 stagiaires, 48 ont bénéficié d'une action de formation organisées en intra, sessions collectives dédiées au personnel au sein de l'établissement.

La fonction Ressources Humaines continue également de développer la communication à destination du personnel, que ce soit pour :

- La diffusion des offres d'emploi (12 communications sur 2023-2024)
- Les modalités de fonctionnement au sein de l'établissement, que ce soit pour les avancements de grade le 23/2/24 ; la campagne de promotion interne le 06/3/24 ; la connaissance des instances du conservatoire le 05/4/24.
- Les services proposés aux agents : permanence et services du COS ; permanence assistante sociale ; informations et réunion MNT...

Le conservatoire initie une évolution de sa structuration dans le cadre du renouvellement de ses effectifs à l'occasion de départs en retraite. A partir du 1<sup>er</sup> mars 2024, l'organigramme de l'établissement a fondamentalement évolué, renforçant le Comité de direction où se rééquilibrent les trois directions pédagogiques musique, danse, théâtre et où l'EAC peut s'exprimer, notamment par la place stratégique des interventions en milieu scolaire.

C'est dans ce contexte que s'engage une évolution du format des fiches de poste, ainsi que la mise en place de fiches de missions pour les enseignants assurant également une mission de coordinateur (en Enseignement Artistique Spécialisé) ou de référents de bassin (pour les Interventions en Milieu Scolaire).

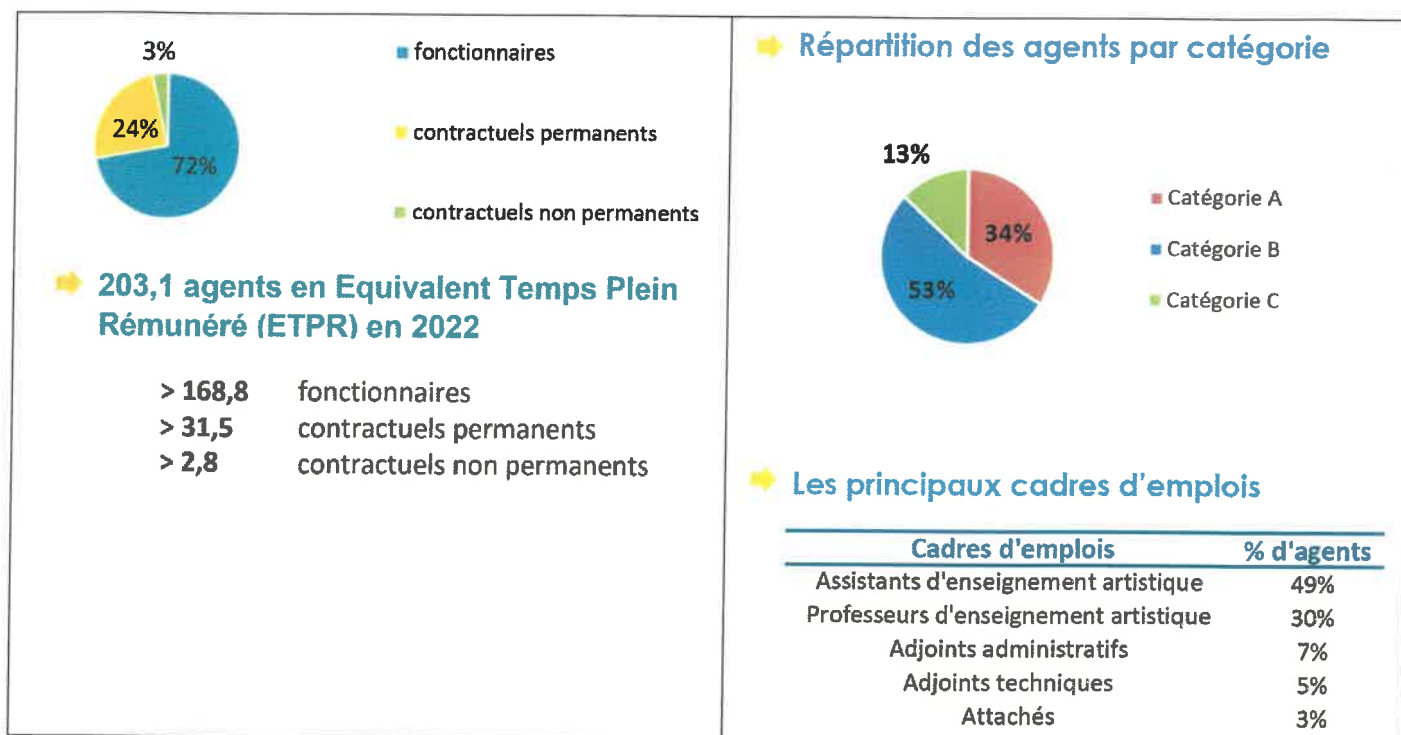
Par ailleurs, le dialogue social a été particulièrement intense au cours de cette période, avec 6 réunions du comité social territorial et 8 réunions de la formation spécialisée santé sécurité et conditions de travail (F3 SCT).

En relation avec ce contexte de dialogue social,

Le conservatoire a permis aux agents de bénéficier de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat versée en juin 2024. Cette prime exceptionnelle s'ajoute aux dispositifs de primes versées chaque année (prime de fin d'année, prime d'intéressement, prime CIA en administration/technique, prime informatique pour les enseignants).

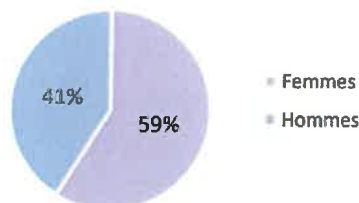
La fin d'année scolaire 2023-2024 a été l'occasion d'initier une démarche de prévention des risques psycho sociaux, avec l'accompagnement du centre de gestion 69. Une mobilisation forte a permis d'obtenir un taux de réponse suffisant pour entamer les étapes suivantes de préparation prévues pour se dérouler en 2024-2025.

A titre indicatif, au RSU 2022 (le RSU 2023 est en finalisation) :



➔ Au 31 décembre 2022, la collectivité employait 149 femmes et 104 hommes sur emploi permanent

Répartition des effectifs sur emploi permanent par genre



➔ En moyenne, les agents de la collectivité ont 49 ans

Âge moyen	
Fonctionnaires	52,34 ans
Contractuels permanents	37,66 ans
<b>Ensemble</b>	<b>48,63 ans</b>
Contractuels non permanents	44 ans

## **VII. LE DEVELOPPEMENT CULTUREL**

Voir le document annexe n°2 qui présente les actions, projets et partenariats de la saison 2023/2024

## **VIII. LA MEDIATHEQUE**

Voir le document annexe n°3 qui présente les actions de la saison 2023/2024

## IX. FINANCES-PATRIMOINE

### IX.1 Les faits marquants de l'année scolaire 2023/2024

- Un transfert exceptionnel de la section d'investissement vers la section de fonctionnement réalisé en octobre 2023.

Cette opération de 519 506 € a permis de dégager un excédent de clôture sur l'exercice 2023 et d'équilibrer le budget 2024.

Cependant, il ne s'agit là que de mouvements comptables sans effet sur la trésorerie du syndicat mixte fragilisée par l'évolution négative de l'épargne brute.

- L'acceptation du legs de Madame Odette PERDRIX veuve FERRIER, par le comité syndical en février 2024.

Madame Ferrier a fait du conservatoire de Lyon son légataire universel, à charge pour le conservatoire de « créer le prix Lucien Ferrier-Jourdain, prix de piano d'une part et de composition d'autre part. Ce prix sera attribué annuellement à un élève de chaque discipline ayant obtenu la Médaille d'Or ou le 1<sup>er</sup> prix dans leur propre discipline (soit 2 élèves récompensés), afin de lui permettre de poursuivre ses études au CNR ».

Le montant du legs s'élève à 877k€ qui ont été versés fin octobre 2024. Une délibération autorise le directeur général à placer ces fonds qui ne peuvent être utilisés à d'autres fins que celles fixées dans le testament.

- Le lancement du chantier d'informatisation de l'inventaire physique

Le service finance a accompagné le pôle technique dans la recherche d'un outil métier permettant une meilleure gestion de l'inventaire physique des biens meubles et une meilleure intégration des deux inventaires comptable et physique.

Après consultation de plusieurs solutions, le choix s'est porté sur le module de gestion d'inventaire du logiciel duonet de la société ars data, déjà utilisé par la régie instrument pour les prêts et locations.

Les mouvements de personnel qui ont affectés les deux services ont retardé la mise en œuvre du chantier, qui a véritablement démarré à la rentrée 2024.

- Réalisation du bilan carbone

Le syndicat mixte a décidé en de candidater à la promotion 2024 du groupe de travail Culture et climat coanimé par la Ville et la Métropole de Lyon.

L'objet du groupe est d'accompagner les institutions culturelles dans la réalisation de leur bilan carbone.

En interne au conservatoire, ce projet est co-piloté par le service finances et le pôle technique . Plusieurs ateliers thématiques ont eu lieu durant l'année scolaire : mobilité, énergie, numérique, etc...

L'objectif est de présenter le bilan carbone du conservatoire et un plan d'action pour faire baisser les émissions de GES lors d'un prochain comité syndical

## IX.2 Présentation synthétique des comptes 2023

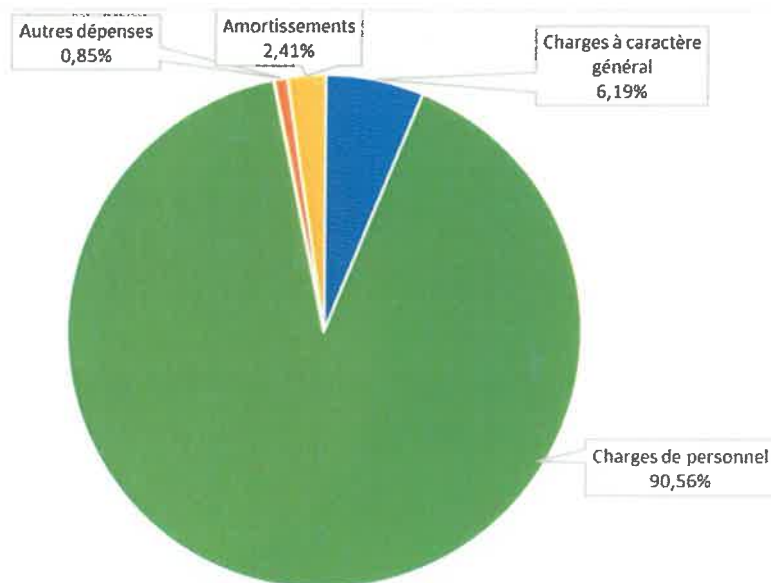
Les informations présentées ici sont extraites du compte administratif 2023.

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses de l'exercice	474 441,70 €	12 165 740,28 €
transfert vers la section de fonc (D)	519 506,00 €	
Recettes de l'exercice	432 065,84 €	12 286 435,13 €
transfert depuis la section d'inv. (R)		519 506,00 €
Résultats 2023	-561 881,86 €	640 200,85 €
Anticipation résultat déficitaire DM1	-519 506,24 €	
résultats corrigés 2023	-42 375,62 €	
Résultats antérieurs reportés	222 740,58 €	249 340,58 €
Résultats cumulés	180 364,96 €	889 541,43 €

Des opérations d'ajustement entre le résultat du compte de gestion et celui du compte administratif ont été rendues nécessaires, suite aux opérations budgétaires réalisées en octobre (DM1 de l'exercice 2024).

### 1. Les dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	752 898,76 €
Charges de personnel	11 016 968,91 €
Autres dépenses	103 163,02 €
Amortissements	292 709,59 €
Total	12 165 740,28 €



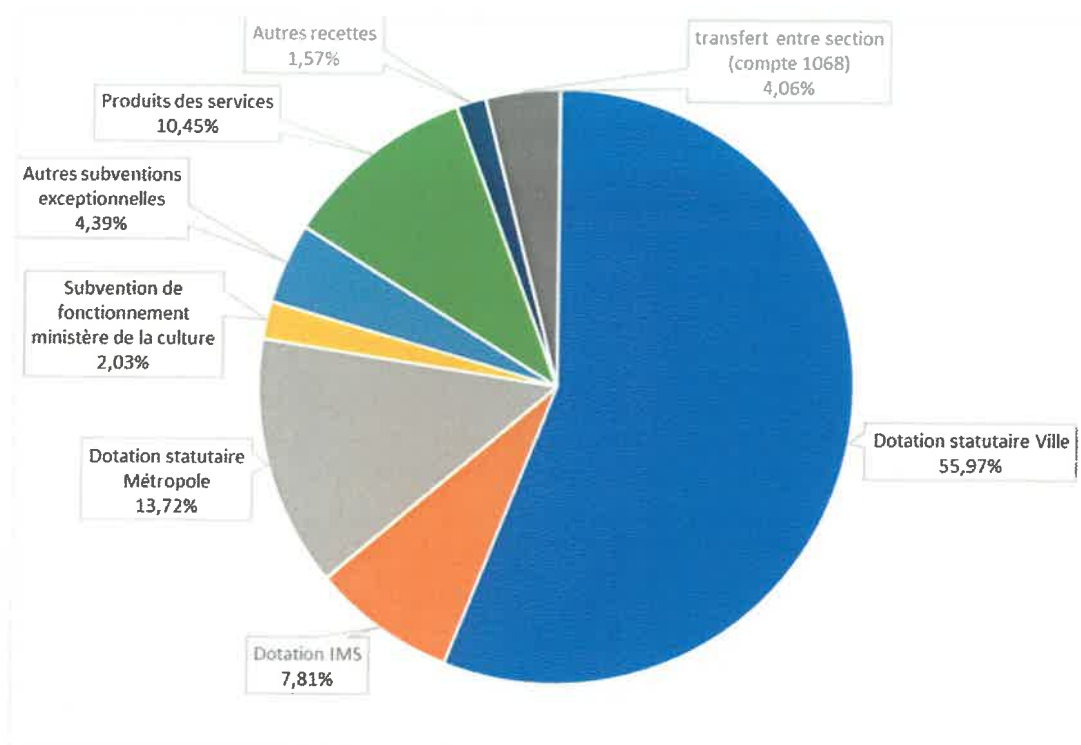
Répartition des dépenses



## 2. Les recettes de fonctionnement

Dotation statutaire Ville	7 168 000,00 €
Dotation IMS	1 000 000,00 €
Dotation statutaire Métropole	1 757 000,00 €
Subvention de fonctionnement ministère de la culture	260 000,00 €
Autres subventions exceptionnelles	562 405,00 €
Produits des services	1 338 362,34 €
Autres recettes	200 667,79 €
transfert entre section (compte 1068)	519 506,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>12 805 941,13 €</b>

Répartition des recettes 2023



Les dotations statutaires de la Ville et de la Métropole ont augmenté respectivement de 2,14% et de 2,16% par rapport à l'exercice précédent.

## 3. Le résultat 2023

L'exercice 2023 s'est terminé avec un résultat largement positif en section de fonctionnement en raison :

- Du transfert exceptionnel de 519 506 € depuis la section d'investissement
- D'un filet de sécurité supérieur aux prévisions : 549 639 € au total dont 458 805 € perçus en 2023 (estimation initiale : 300 000 €)
- Du versement d'une subvention exceptionnelle de 100 000 € par la Ville dans le cadre du fonds d'urgence inflation
- Du produit des services en hausse : 260 k€

#### 4. Les dépenses d'investissement

Chapitre	CA 2023
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	540 527,81 €
13 - Subventions d'investissement	62 102,43 €
20 - Immobilisations incorporelles	74 220,00 €
21 - Immobilisations corporelles	317 097,46 €
<b>Total</b>	<b>993 947,70 €</b>

Les plus grosses dépenses d'investissement réalisées au cours de l'année scolaire 2023/2024 sont les suivantes :

- le solde de la mission d'AMO pour les travaux de rénovation, soit 16 920 €, mission qui s'est achevée avec l'adoption du préprogramme par le comité syndical en octobre 2023.
- l'acquisition d'instruments et matériels audio-visuels pour un peu plus de 58 000 € dont une clarinette alto (7 320 €) et un saxophone baryton (6 736 €) achats qui ont fait l'objet d'une aide à l'investissement de la Métropole de Lyon
- les travaux de rénovation et réaménagement de 6 salles (jazz et percussions) dans le bâtiment A au cours de l'été 2024 pour 241 k€ avec l'attribution d'une subvention de 200 k€ de la Ville de Lyon qui sera perçue en fin d'exercice 2024. La demande d'aide à l'investissement déposée auprès de la DRAC pour ce projet est restée sans réponse jusqu'à ce jour.

#### 5. Les recettes d'investissement

Amortissements	264 681,71 €
FCTVA	25 471,86 €
Subvention Métropole	37 600,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>327 753,57 €</b>

Les recettes d'investissement proviennent essentiellement de la dotation aux amortissements et du soutien apporté par la Métropole de Lyon pour l'acquisition d'instruments et de matériel pédagogique et scénique.

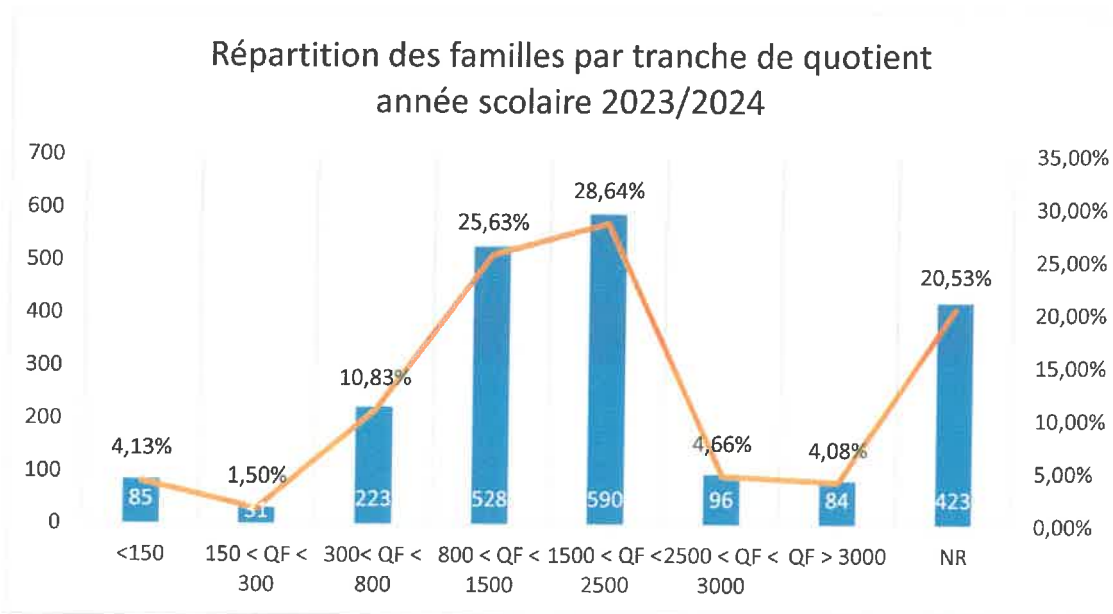
### IX.3 Les tarifs de l'année scolaire 2023/2024

Lors de la fixation des tarifs 2023/2024, le comité syndical a décidé d'augmenter les droits d'inscription de 1 à 4% de façon modulée selon la tranche de quotient.

Les tranches de quotient n'ont pas été modifiées.

A la rentrée 2023, la grille tarifaire comprend toujours 5 tranches de quotient familial

tranche A	QF ≤ 300 €
tranche B	300 € < QF ≤ 800 €
tranche C	800 € < QF ≤ 1 500 €
tranche D	1 500 € < QF ≤ 2 500 €
tranche E	QF > 2500



Les autres tarifs ont été augmentés de 10% pour les mises à disposition d'espaces et de 3,45 % pour les locations d'instruments.

#### IX.4 Les marchés publics

Deux marchés ont été notifiés entre septembre 2023 et août 2024.

- Rénovation de 6 salles dans le bâtiment A  
Titulaire : MR3G - Chassieu  
Montant : 236 583,84 €
- Installation et exploitation de distributeurs de boissons et de snackings  
Titulaire : Forza café – Saint-Genis les Ollières

Avant tout nouveau marché, le syndicat mixte examine la possibilité de passer par une centrale d'achat, UGAP ou centrale d'achat de la Métropole de Lyon, afin de sécuriser juridiquement la procédure et de profiter des avantages économiques liés à l'effet d'échelle dont bénéficient les marchés portés par ces structures.

#### IX.5 Les travaux

Comme indiqué plus haute, la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de l'élaboration d'un préprogramme de rénovation confiée à l'agence Initial Consultants s'est achevée à l'automne 2023 avec l'adoption du préprogramme par le comité syndical lors de la séance du 23 octobre 2023.

Le dossier est désormais entre les mains de la direction de la construction de la ville de Lyon, maître d'ouvrage. Cette dernière a confié une mission complémentaire à Initial consultants pour préciser le phasage de l'opération.

La première tranche devrait concerner la création de l'espace d'accueil et de convivialité, la mise en accessibilité du bâtiment B et la rénovation des locaux dédiés à la danse. Toutefois une interrogation demeure sur la faisabilité de ce dernier point, en l'absence de solution de relocalisation de l'enseignement de la danse, pour le moment.

Les ressources disponibles pour l'entretien des bâtiments ont été principalement concentrés en 2023/2024 sur la poursuite des travaux d'amélioration des conditions de travail et d'enseignement dans le bâtiment A.

Les salles A01bis, A02, A03, A13, A14 et A15 ont fait l'objet d'une rénovation complète : rénovation des sols, murs et plafonds avec **traitement acoustique**, changement des huisseries intérieures et extérieures (portes et fenêtres) avec des matériaux isophoniques et la mise en place de blocs-porte doubles, rénovation des installations électriques courant faible et éclairage)

Les autres chantiers de plus de 5k€ ont consisté en :

- La réparation d'urgence du système de sécurité incendie – 5 466 €
- La réfection des sols des salles de jazz, A19 et salles acousmatiques – 17 403,60 €

## X. LA VIE DES INSTANCES

L'année 2023/2024 a vu le renouvellement de l'exécutif : élection d'un nouveau président, Patrick Odiard et réélection de Richard Marion au poste de vice-président, le 17 juin 2024. Lors de la même séance, le comité syndical a décidé l'élargissement du bureau à 4 nouveaux membres en sus du président et du vice-président.

Ont rejoint le bureau après l'élection organisée lors du comité syndical du 9 juillet 2024 :

- 1<sup>ère</sup> membre du bureau : Nadine GEORGEL
- 2<sup>ème</sup> membre du bureau : Stéphanie LEGER
- 3<sup>ème</sup> membre du bureau : Luc SEGUIN
- 4<sup>ème</sup> membre du bureau : Corinne SUBAI

L'adjointe à la culture et le vice-président à la culture ont été désignés comme membres de droit de ce bureau.

Six séances publiques du comité syndical ont été tenues au cours de la saison 2023/2024.

La séance du 8 avril a été prématurément interrompue, le quorum n'étant plus atteint après le départ de la majorité des délégués présents. Une nouvelle séance a été convoquée, sans condition de quorum, le 15 avril.

Le comité social territorial s'est réuni 7 fois entre septembre 2023 et juillet 2024.

La formation spécialisée Santé Sécurité et Conditions de Travail (SSCT) a été fortement mobilisée tout au long du premier semestre 2024 en raison de l'impact de la crise de gouvernance sur l'ensemble des agents et en particulier les membres du comité de direction. Elle a tenu 6 réunions au cours du seul 1<sup>er</sup> semestre 2024, dont 3 séances exceptionnelles

La fréquence et la régularité des réunions ainsi que la richesse des débats au sein de ces deux instances témoignent de la qualité retrouvée du dialogue social au sein de l'établissement.

Le conseil d'établissement a tenu une réunion par trimestre et a retrouvé un rythme et une périodicité qui semblent tout à fait appropriés à cette instance de concertation.

Le séminaire de rentrée regroupant l'ensemble du personnel a eu lieu le 3 septembre 2023.

# SAISON 2023-2024 CONSERVATOIRE DE LYON



Le Conservatoire de Lyon organise à un grand nombre d'actions culturelles dans et hors les murs à destination de tous les publics.

La saison est constituée des restitutions des projets pédagogiques et artistiques conduits par les enseignants sur les scènes lyonnaises et métropolitaines et ce, dans les 3 spécialités enseignées qui sont la musique, la danse et le théâtre. De nombreux partenariats avec les institutions culturelles du territoire permettent de faire rayonner les actions du Conservatoire à l'échelle de la métropole mais également de l'étendre aux niveaux national et international.

Il y a également au sein des écoles primaires de la ville de Lyon, des projets pédagogiques et artistiques menés par les intervenants en milieu scolaire en musique et en danse via l'EAC (éducation artistique et culturelle). Ces projets sont coconstruits en partenariat avec l'Education Nationale, différentes directions de la ville de Lyon : culture, éducation, action citoyenne et politiques de la ville, et de nombreux acteurs sociaux-culturels dans chaque arrondissement de Lyon.

La saison s'agrément de cycles conférences et de master class ouverts à tous. Des auditions, dans des salles de concerts plus petites, sont organisées tout au long de l'année par les enseignants, pour permettre à chaque élève quel que soit son âge d'apprendre à maîtriser progressivement le lien si particulier que les artistes ont avec la scène.

A travers diverses actions spécifiques, le conservatoire va à la rencontre des publics dits « empêchés » ou « invisibles » afin d'offrir au plus grand nombre la possibilité de découvrir les pratiques artistiques enseignées.

Publics	Musique Danse Théâtre
Masterclass	260
Spectacles (hors les 2 soirées au festival de Jazz à Vienne)	19 248
Conférences	310
Cycle découvertes	350
Ateliers	702

### **Les valeurs et engagements**

Les actions culturelles et projets mis en œuvre sont en lien avec les valeurs et cadres définis dans les textes dont le Conservatoire est signataire de :

- La Charte de coopération culturelle de la ville de Lyon 2023 2027
- Le schéma métropolitain des enseignements artistiques 2023 - 2027

Le conservatoire participe et contribue à des actions menées auprès d'organismes qui travaillent sur la mémoire et auprès de publics dits *empêchés* :

Collectif « Morts sans toi(t) » 1 concert, Divers hôpitaux 6 concerts, Sésame Autisme 1 concert caritatif, Vs'Arts – volontaires au service de l'art : culture et arts dans les EHPADs de la métropole lyonnaise : 9 interventions musicales en musique de chambre dans diverses EHPADs.

## I) Spécialité Musique :

### A) Les Concerts :

**160 concerts** organisés sous forme de festivals, ou bien selon des projets spécifiques liés à une esthétique (musique ancienne, musiques actuelles, jazz) ou des partenariats.

#### Les festivals :

- **Tempo vivace**, festival de musique de chambre du 26 janvier au 09 février 2024.
- **Happy hands**, festivals des brevets et certificats d'études musicales du 25 mars au 13 avril 2024.
- **Percutons**, festival dédié aux classes de percussion du 02 au 05 avril 2024.
- **Ensembles en cavale**, festival dédié aux orchestre et ensembles instrumentaux du 27 au 30 mai 2024.
- **SurgissementS**, festival dédié à la création musicale du 03 au 08 juin 2024.

#### Projets spécifiques selon les esthétiques :

Le département jazz : 20 concerts dans les lieux dédiés : clubs de jazz, festivals de jazz.

Le LABO département des musiques actuelles : 30 concerts sur les scènes de musiques actuelles de la région.

Département de musique ancienne : 6 concerts

#### Les grands projets transversaux :

- La messa di gloria de Puccini : œuvre arrangée pour chœur, ensemble de saxophones et chorégraphie.
- Nuits des conservatoires (musique danse théâtre)
- Nuit des musées au musée des beaux-arts (musique danse et peinture)
- Concert au marché gare LABO et quatuor à cordes
- La princesse de Chine d'Isabelle Aboulker
- Les notes de M. Croches (musique vidéo et théâtre)
- Concerts pour la biennale du GRAME

#### Autres grands projets musicaux :

Requiem de Duruflé, concert symphonique Peer Gynt, ciné concert, hommage à Zappa (percussions, ensemble de clarinettes et département jazz), O notte, o cielo, o mare : concert sur les compositrices italiennes, concerts des orchestres d'harmonie, Drôme de guitare (festival de guitare dans la Drôme), orgue en France, Autour de Faust, la fête de la musique au CRR et en ville, le festival de jazz à Vienne avec « Thylacine » et Ibrahim Maalouf.



## B) Les master class :

15 artistes invités en 2023 24. Les masterclass se déroulent soit sur ½ journée, une journée, soit sur plusieurs jours voire sur différentes périodes selon le projet élaboré avec les enseignants de la discipline concernée.

<b>DATES</b>	<b>Masterclass</b>	<b>Dicipline ou Thème</b>	<b>Nom(s) de(s) intervenants(s)</b>
Vendredi 17 novembre 23	Masterclass	Prononciation restituée	Nes is Lis andro
Lundi 27 novembre 23	Masterclass	Musique de chambre	Raphaël Merlin
Vendredi 15 décembre	Masterclass	Gestuelle Baroque	Nes is Lis andro
Mercredi 20 décembre 23	Masterclass et conférence	Piano	Dana Ciocarlie
Jeudi 21 décembre 2023	Masterclass	Flûte traversière	Julie Moulin
Mardi 16 janvier 24	Masterclass	Composition	Isabelle Aboulker
Mardi 16 janvier 2024	Masterclass	Accompagnement piano	Hélène Lucas
Mercredi 17 janvier 24	Masterclass	Composition	Isabelle Aboulker
Lundi 22 janvier 25	Masterclass	Jazz	Louis Winsberg
Mercredi 24 janvier 24	Masterclass	Guitare	Michel Grizard
Vendredi 8 mars 24 l'après-midi samedi 9 mars 2024 le matin	Masterclass	Basson Baroque	Laurent Le Chenadec
Mercredi 13 mars 24	Masterclass	Alto	Pierre-Henri Xuereb
Lundi 18 mars 24 l'après-midi Mardi 19 mars 2024 le matin	Masterclass	Percussion	Samuel Favre
Samedi 23 mars 24	Masterclass	Orgue	Anne-Gaëlle Chanon
Mardi 25 juin 2024	Masterclass	Accompagnement piano	Hélène Lucas

### C) Les conférences :

Un cycle de conférences ouvert à tous les publics (élèves et public extérieur) est proposé chaque année sur des thématiques en lien avec les projets pédagogiques conduits.

DATES	Dicipline ou Thème	Nom(s) de(s) intervenants(s)
Vendredi 13 octobre 23	Rhétorique (1/2)	Yves Lafargue
Vendredi 20 octobre 23	Rhétorique (2/2)	Yves Lafargue
Mercredi 8 novembre 23	Respiration et posture chez les instrumentistes à vent (1/2)	Didier Reymond
Lundi 13 novembre 23	santé du musicien : échauffement	Mathieu Fischer
Mercredi 22 novembre 23	Respiration et posture chez les instrumentistes à vent (2/2)	Didier Reymond
Mardi 16 janvier	Gestion des émotions scéniques	Alexandra Massei
Lundi 22 janvier 24	santé du musicien Posture	Mathieu Fischer
Mardi 23 janvier 24	Mardis du Jazz	
Mardi 13 février 24	"A gorge déployée" La voix entre art, philosophie et psychanalyse	Xavier Jacquelin
Mardi 5 mars 24	Mardis du Jazz	
Mardi 19 mars 24	Conférence sur le tango	Philippe Soler
Mardi 30 avril 24	Mardis du Jazz	
Vendredi 3 mai 24	Contrepoint improvisé	Louise Bouedo
Jeudi 23 mai 24	Approche physiologique du jeu des instrumentistes de la famille des cuivres.	Aschotté
Vendredi 24 mai 24	Contrepoint improvisé	Louise Bouedo

## II) L'Éducation Artistique et Culturelle

**87 restitutions publiques** impliquant 5815 élèves des écoles primaires de la ville au sein des établissements scolaires mais aussi dans certaines salles de la Ville de Lyon :

- 3<sup>ème</sup> : salle Edouard Herriot ; La Bourse du travail ; Le Palais de la Mutualité

- 4<sup>ème</sup> : salle de la Ficelle
- 5<sup>ème</sup> : salle des fêtes de La Garenne
- 6<sup>ème</sup> : salle Victor Hugo ; Le Social Palace (chapiteau au Parc de la Tête d'Or)
- 8<sup>ème</sup> : salle Genton ; Collège Longchambon
- 9<sup>ème</sup> : MJC La Duchère ; Pôle 9

. **9 spectacles** donnés par les musiciens intervenants à environ 1 000 élèves d'écoles lyonnaises engagés dans un Projet Immersif

. **2 Brigades d'Intervention Musicale** au sein des groupes scolaires Painlevé et Léon Jouhaux (3<sup>ème</sup> arr.) : plus de 700 élèves bénéficiaires.

. **Une dynamique de travail en transversalité et en interaction** avec des musiciens enseignants du Conservatoire : concerts des élèves en basson, en percussions et des élèves en CHAM.

. **Partenariat avec l'Auditorium – Orchestre National de Lyon :**  
Intervention des musiciens de l'ONL dans le cadre de la rentrée en musique : école Montaigne Ferry (6<sup>ème</sup> arrondissement) dans le cadre du projet "Grande musique pour petites oreilles", et école Bayard à destination des élèves et de leurs familles (9<sup>ème</sup> arrondissement).

### III) Spécialité Danse :

#### A) Les Représentations :

- **En scène !** dans le cadre du festival Chaos danse à l'Astrée.
- **Messa di Gloria de Puccini** avec une création chorégraphique
- **Danse et patrimoine** interventions dans les musées et médiathèque de Lyon
- **2 représentations du spectacle « On danse 2.0 »** au Toboggan de Décines
- **Danse aux Massues** intervention à l'hôpital des massues.
- **Nuits des conservatoires** danse et poésie

#### B) Les master class

1 artiste invité : Julien Monty sur 4 journées dans l'année.

### C) Les conférences et ateliers

Titre	Intervenant.e.s
Conférences - Quoi de neuf en danse ?	Anne Décoret
Conférence - La belle au bois dormant en lien avec l'opéra de Lyon	Florence Poudru
Conférence - Travestissements	Florence Poudru
Conférence - Les ballets suédois	Florence Poudru
6 ateliers de danse baroque	Anouck Mialaret
C&C Ostéopathes	Benjamin Houal

### IV) Spécialité Théâtre :

#### A) Les représentations

25 représentations au total 22 en public, 3 en interne

- **Présentées en public**

**Festival Sens interdits : Carnets de guerre** de Florence Aubenas, lecture sous la direction de Magali Bonat avec les élèves de PPES 2, **Sacha, sors les poubelles** et **Le Dépôt de grain**, de Natalka Vorozhbyt, lecture sous la direction de Christian Taponard avec les PPES1(2 représentations)

**Nuits de la lecture** : lecture à la MLIS de Villeurbanne de **Vigile de décembre** de Françoise Morvan lecture dirigée par Françoise Morvan et André Markowicz en partenariat avec le TNP (1 représentation)

**Atelier de création Théâtre et musique au TNP – Théâtre Jean Vilar, Robinson**, atelier sous la direction de Mathieu Coblentz et Vianney Ledieu avec 22 élèves PPES musique et théâtre (2 représentations)

**Cabaret : Comme à Saint Germain des prés** direction musicale et accompagnement Sébastien Jaudon (3 représentations : 2 au CRR une au Festival de Bas en Basset)

**Eclosions** : Projets de création des élèves du département Théâtre - écriture, jeu, mise en scène cartes blanches et DET- Théâtre de l'Élysée, Théâtre des clochards Célestes, Théâtre des marronniers (9 représentations)

**Atelier d'Envol** : Spectacle mis en scène par un artiste invité lors d'une résidence de recherche et répétitions, création et représentation au théâtre du Point du jour

**En répétition** de Samuel Gallet mise en scène François Rancillac – cie Théâtre sur paroles (1représentation)

**Le conservatoire aux Célestins** : deux ateliers dirigés par les enseignants **Bertolt Brecht**

**La noce – Grand Peur et Misère du IIIème Reich** atelier sous la direction de Magali Bonat avec les PPES 1

**Chicago, Londres, Mahagonny, Berlin ; Grandeur et décadence** atelier sous la direction de Philippe Sire et Kerrie Szuch avec les élèves de CEI  
(4 représentations)

- **Présentations internes**

Mise en jeu de trois textes du répertoire contemporain par les trois groupes d'élèves de 1er cycle au Ciel Scène européenne pour l'Enfance et la jeunesse (3 représentations internes)

## **B) Les master class stages et ateliers**

### Compagnie invitée :

Cie Neuve; Thomas Rortais et Simon Terrenoire, improvisations et écriture de plateau

### Artistes invités

- Florian Bardet , comédien et vidéaste : *Italienne scènes et orchestre* de Jean François Sivadier
- Françoise Morvan et André markowicz : *lire la poésie* en partenariat TNP
- Claude Degliame, Comédienne 3 journées de Master Class sur l'interprétation
- Marie Favre, comédienne, interprétation Mariette Navarro et Marivaux
- Stéphane Auvray Nauroy, comédien, metteur en scène, Atelier Formes de l'écriture
- Géraldine Berger et Pauline Picot : master classe sur la notion de performance
- Laurent Ziserman comédien et metteur en scène : jouer Musset
- Denis Gueguin vidéaste et Barbara Creutz scénographe, en partenariat avec l'Ensatt département scénographie participation à des tournages en vue d'installations scénographiques
- Laura Caselli, directrice de casting, Master classe autour de la notion de préparation au casting

## **D) Les rencontres professionnelles**

- Des artistes invités et enseignants échangent avec les élèves sur des thématiques particulières en lien avec l'histoire du théâtre ou sur des modes et styles de jeux.
- À l'occasion du cours hebdomadaire de Catherine Nicolas « culture artistique et théâtrale », les élèves ont rencontré de nombreuses et nombreux artistes programmés aux Célestins, au TNP, au Théâtre de La Croix Rousse.

### Nos partenaires :

Auditorium de Lyon, A Thou bout d'chant , Brise-Glace Annecy, CEFEDM Auvergne Rhône-Alpes, CFMI université Lyon 2, Changez d'air, CND de Lyon, CNSMD de Lyon et de Paris, Eole Craponne, ENM Villeurbanne , ENS : festival latin-grec, ENSATT, Fil St Etienne, Fort du Bruissin à Francheville, GRAME, MAAAV – université Lyon 2 : partenariat pédagogique, Chaos danses – théâtre de l'Astrée, Elysée théâtre, Espace Eole – Craponne, Fondation de Fourvière, Institut Goethe, L'Iris de Francheville, Jack Jack de Bron, Jazz à Vienne , Marché Gare, Médiathèques de la ville de Lyon, Médiathèque de Vaise, Ninkasi Gerland, Nuits de Fourvière, Quai du polar, Raphaëlle Musiscience, Salle des Rancy, Théâtre des aqueducs (Dardilly), Théâtre de l'Astrée – Villeurbanne – Université Lyon 1, Théâtre des Célestins, Théâtre de la Croix-Rousse, Théâtre du point du jour, Théâtre de la Renaissance – Oullins, Toboggan à Décines, Société philharmonique de Lyon, Université Lyon 2

# La Médiathèque du Conservatoire de Lyon

## Rapport d'activité Année scolaire 2023-2024

### Annexe n° 3 à la délibération n°2024-57 du 9 décembre 2024

La Médiathèque du Conservatoire est un lieu de ressources constitué de près de 74 000 documents relatifs à la musique, à la danse et au théâtre. Elle est avant tout un outil pédagogique et accompagne les élèves et les professeurs dans les différents cursus. Elle participe à la programmation culturelle du Conservatoire en fournissant les ressources nécessaires aux projets pédagogiques et artistiques.

L'équipe est constituée d'une bibliothécaire titulaire de catégorie A et d'un adjoint bibliothécaire titulaire de catégorie B. La médiathèque est ouverte 25 heures/semaine du lundi au vendredi de 13h à 18h.

La Médiathèque regroupe au total plus de **74000 documents** :

48000 partitions	7600 livres
14000 CD (dont 3000 CD de jazz)	350 DVD musicaux
20 titres de périodiques	3 Abonnements streaming audio et vidéo

Ces fonds sont accessibles au prêt ou en consultation, destinés prioritairement au public interne au Conservatoire, mais également au public extérieur sous conditions.

La Médiathèque a une dimension patrimoniale importante dans la mesure où les fonds, depuis l'origine du Conservatoire (1872) et jusqu'aux années 1980, provenaient intégralement de collections privées généreusement données au Conservatoire par de nombreux mécènes et musiciens lyonnais. Parmi eux, Léon Vallas (musicologue et critique musical, 1879-1956), Georges Martin Witkowski (compositeur 1867-1943), Ninnon Vallin (cantatrice renommée et professeur au Conservatoire, 1886-1961), et bien d'autres donateurs.

Ces fonds patrimoniaux nous ont permis de constituer un « *Fonds lyonnais* » regroupant les œuvres des compositeurs locaux.

- **Statistiques de prêts et d'inscriptions (année civile) :**

La baisse de fréquentation que nous avons notée depuis les confinements nous incite à la réflexion sur les nouvelles pratiques et les nouveaux « supports » en bibliothèque. Dans cette optique nous expérimentons de nouvelles façons de stimuler les élèves à se déplacer vers nous. Nous notons une belle augmentation d'environ 20 % entre 2022 et 2023. Cette augmentation semble persister sur 2024. Ceci est principalement dû à l'augmentation des prêts dans les antennes mais nous notons aussi une augmentation des prêts de partitions.

### Nb de prêts par catégorie lecteurs (année civile)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024 au 15/10/2024
ELEVES	7372	6051	2719	3778	4147	6192	4204
PROFS	4124	4795	2568	3368	3792	3710	3087
EXTERIEURS	317	240	53	161	285	338	277
<b>Totaux annuels</b>	<b>11813</b>	<b>11086</b>	<b>5340</b>	<b>7307</b>	<b>8224</b>	<b>10240</b>	<b>7568</b>

### Nb de prêts par type de documents (année civile)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024 au 15/10/2024
DVD	66	96	46	110	177	118	85
Péno	234	260	62	107	30	43	33
CD	1661	988	403	392	431	413	412
Livres	1989	3360	1580	2056	2320	1677	1164
BD				66	251	1632	1379
Partitions	7863	6438	3249	4576	5015	6357	4495
<b>Totaux annuels</b>	<b>11813</b>	<b>11142</b>	<b>5340</b>	<b>7307</b>	<b>8224</b>	<b>10240</b>	<b>7568</b>

- **Permanences dans les Antennes du Conservatoire :**

Les permanences de « prêt déplacé » dans les antennes du Conservatoire ont été mises en place à la rentrée 2018. Elles se déroulent le mercredi matin selon un planning de roulement qui permet de desservir deux antennes différentes chaque semaine. L'antenne Jet d'Eau a été rajoutée en janvier 2024.

Les élèves concernés sont : les classes de « Découverte », les classe de F.M. et quelques élèves en cours particuliers. Nous apportons 50 documents à chaque permanence. Les professeurs sont très impliqués et se déplacent vers nous avec leurs classes. Les surveillants d'antenne participent aussi activement à notre installation et au bon fonctionnement de ces permanences.

Le fonds jeunesse est en accroissement régulier. Il compte à ce jour : 506 livres pour la jeunesse avec CD ; 265 BD et mangas autour de la musique et la danse. Nous élargissons ce fonds vers le thème du théâtre et de l'histoire générale. Le fonds de BD et mangas est en quelques sorte un « fonds d'appel » et permet que les jeunes lecteurs s'orientent petit à petit vers d'autres livres.





Nb de permanences Antennes et Nb de prêts Antennes

	2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		2023-2024	
	Nb Prêts	Nb perm.	Nb Prêts	Nb perm.	Nb Prêts	Nb perm.	Nb Prêts	Nb perm.	Nb Prêts	Nb perm.	Nb Prêts	Nb perm.
Brotteaux	171	7	223	5	47	1	154	5	278	9	338	9
Croix-Rousse	167	6	110	4	0	0	152	5	386	18	495	20
Terreaux	240	6	81	5	0	0	74	5	92	7	166	7
Guillotière	294	6	135	4	0	0	157	5	227	9	366	9
AICO								1	46	7	14	1
JET D'EAU											81	5
Totaux annuels	872	25	549	18	47	1	537	21	1029	50	1460	51

- **Visites de classes**

Nous sollicitons chaque les professeurs afin qu'ils viennent avec leurs classes pour une visite guidée de la Médiathèque. Nous avons lancé une alerte plus forte en séminaire de rentrée (septembre 2023) expliquant la perte d'intérêt pour les ressources de la Médiathèque auprès des élèves. 15 visites de classes ont été organisées avec les professeurs et les bibliothécaires. Plusieurs autres visites spontanées ont eu lieu courant le 4<sup>e</sup> trimestre 2023.

- **Forum 12/10/2023**

Participation de la Médiathèque au premier forum étudiants : présentation du catalogue, inscriptions des nouveaux, partage d'informations.

- **Séances d'écoute**

Les séances d'écoute régulières ont été débuté en mai 2023 et se sont arrêtées en février 2024 par faute de public. Il s'agissait de la diffusion d'une playlist en direct avec un minimum de commentaires, confectionnée par le Discothécaire, pour la beauté du son et le plaisir de découvrir de nouveaux répertoires.

- **Ateliers d'écoute**

Les ateliers sont réalisés sur demande des professeurs. Seulement cinq ateliers ont eu lieu sur l'année 2023-2024.

Réalisés par le discothécaire au profit des élèves et en collaboration étroite avec les professeurs, ils nécessitent une préparation conséquente et durent environ deux heures. Ils s'apparentent à un condensé de cours d'histoire de la musique, d'analyse musicale et d'esthétique.



- **Nuit des conservatoires 26/01/2024**

Belle réussite : des animations dans/théâtre/musique ont eu lieu dans tout le conservatoire et notamment devant la Médiathèque. Cela nous a donné l'occasion de montrer la Bibliothèque avec une ambiance nocturne feutrée et d'exposer quelques documents rares et anciens. De nombreux parents sont venus visiter et ont fait une inscription.

- **Collaboration entre bibliothèques des conservatoires**

Notre lien avec la médiathèque du CNSMD de Lyon est très fort. Nous organisons deux ou trois réunions par an avec les collègues afin d'échanger sur nos pratiques et sur les techniques de nos SIGB. Une convention de prêt pour les élèves et professeurs a été signée entre les deux institutions.

Nous pratiquons le prêt interbibliothèques avec les conservatoires de Villeurbanne, Grenoble, Perpignan, Toulouse, Montpellier, Boulogne Billancourt et le CNSMDL.

Nous prenons part aux journées professionnelles de l'AIBM (Association Internationale de Bibliothécaires Musicaux).

Nous sommes adhérents à l'association des utilisateurs de notre logiciel de gestion (SYRACUSE de la société Archimed), ce qui nous permet de suivre des formations sur les différentes avancées dans notre domaine professionnel et participons à une liste de diffusion et d'entraide sur le logiciel.

- **Prévision de dons à la Bibliothèque Municipale de Lyon**

Nous sommes en pourparlers avec nos collègues de la BML pour leur transmettre quelques fonds précieux qui sont sous-exploités et peu référencés chez nous : le Fonds Ancien de partitions éditées entre 1748 et 1850, soit environ 150 partitions anciennes reliées. Ces partitions méritent une mise en valeur et une conservation que nous ne sommes pas en mesure de fournir. De plus très peu, voire aucun professeur ou élève ne semble concerné par leur contenu, et ce depuis toujours. Ce fonds sera rendu visible et utile aux chercheurs et musicologues à la BML.

D'autres fonds sont concernés par ce transfert : le fonds de jazz (CD, DVD et livres, soit environ 4000 documents) et le fonds lyonnais partitions.

- **Les Playlists de la Médiathèque et streaming**

Nous proposons des playlists originales élaborées par le discothécaire. Elles sont disponibles sur les plateformes [Deezer](#) \* et [Spotify](#) \* sur le profil de la Médiathèque du Conservatoire.

Nous proposons trois abonnements à des plateformes de streaming : Naxos Music Library, La Philharmonie de Paris et Medici.TV

Le 25/10/2024

Marie-Pierre THEVOUX-CHABUEL,

Responsable de la Médiathèque

Liens :

Site Médiathèque : <http://www.conservatoirelyon.fr/>

Chaine Deezer : [https://www.deezer.com/fr/profile/1457399342/playlists?app\\_id=105611](https://www.deezer.com/fr/profile/1457399342/playlists?app_id=105611)

Chaine Spotify : <https://open.spotify.com/user/6ommiogwuxoclwuccqg6o8ybr>

Historique des fonds : <http://www.conservatoirelyon.fr/Default/mediatheque-historique-et-collections.aspx>